

MOOREA FUND SG CREDIT MILLESIME 2029

Rapport mensuel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du compartiment Moorea Fund - SG Crédit Millésime 2029 vise à générer un rendement régulier sur l'horizon d'investissement prédéfini, en investissant majoritairement dans des obligations finançant des projets favorables à l'environnement et dont les émetteurs sélectionnés suivent de bonnes pratiques sociales et de gouvernance.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

PERFORMANCES

DONNÉES DE RISQUE

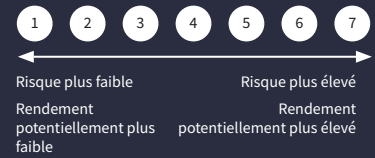
Cette part a été créée il y a moins d'un an, il n'y a donc pas assez de données historiques pour fournir une indication significative de sa performance aux investisseurs

AVRIL 2024

PART RETAIL DIST. EUR

LU2716662171

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Horizon d'investissement recommandé

-

Actifs nets

EUR 12,66 M

Valeur Liquidative

EUR 251,75

Devise du fonds

EUR

Devise de la part

EUR

Date de lancement

15/01/2024

Forme juridique

UCITS Luxembourg SICAV

Société de gestion

Société Générale Private Wealth Management S.A.

Valorisation/Souscription/Rachat

Hebdomadaire

Souscription minimum

1 part

Autres parts disponibles

Coûts récurrents

-%

Coût de sortie

Coût d'entrée

-%

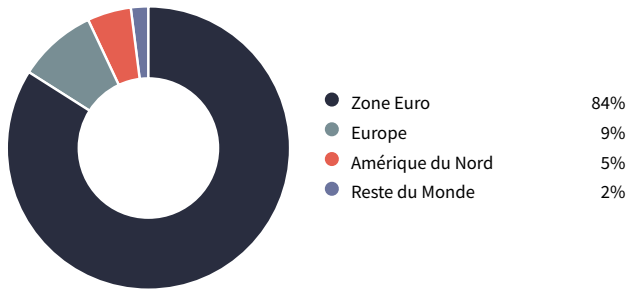
(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le KIID, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de Moorea Fund ou sur le site www.sgpwm.societegenerale.com.

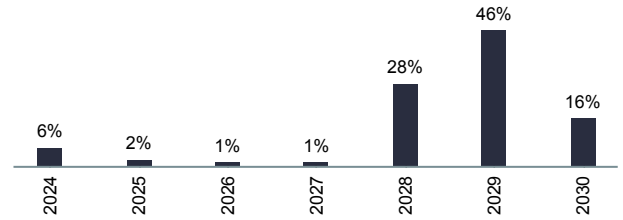
(2) © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées, (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

Critères financiers

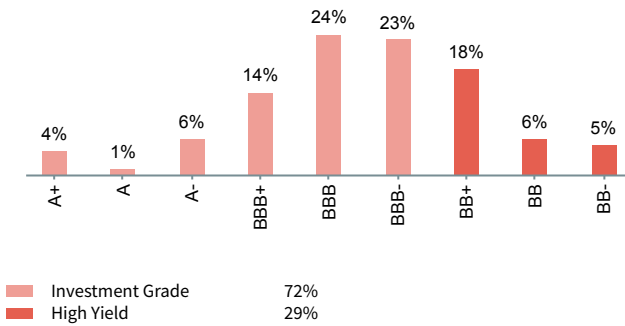
ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE



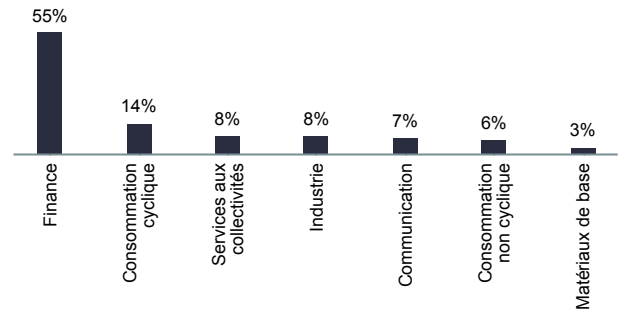
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR NOTATION



ALLOCATION SECTORIELLE



TOP 5 DES POSITIONS

| Nom | Poids |
|----------------------|-------|
| LA MONDIALE VAR PERP | 1,8% |
| BPCE SA VAR 2033 | 1,8% |
| CTP NV 4.75% 2030 | 1,7% |
| TEVA PH 7.375% 2029 | 1,7% |
| CREDIT LOG VAR 2029 | 1,7% |

CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE

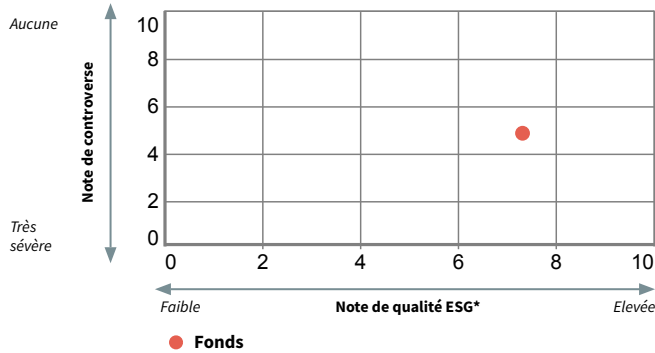
| | |
|------------------------|-------|
| Yield to Convention | 4,6% |
| Coupon moyen | 4,0% |
| Average Premium | 202 |
| Mod. Duration | 4.18 |
| Notation moyenne | BBB- |
| Poids moyen | 1,2% |
| Nombre d'émetteurs | 73 |
| Poids Investment Grade | 71,0% |
| Poids High Yield | 29,0% |
| Green & Social Bonds | 65,0% |

Source: Société Générale Private Wealth Management au 30/04/2024.

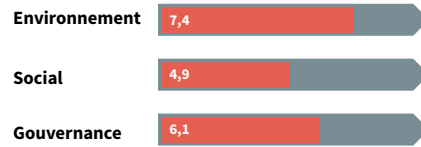
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

Critères extra-financiers

POSITIONNEMENT ESG DU PORTEFEUILLE



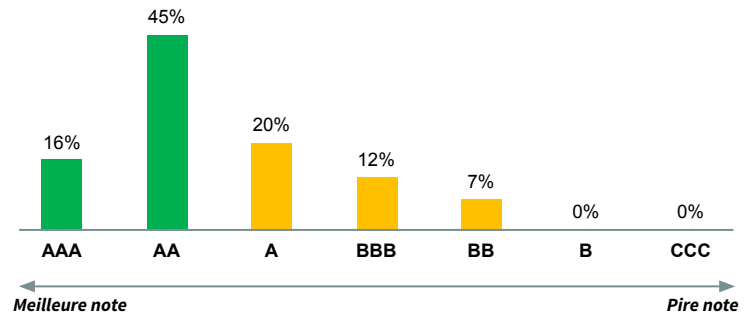
SCORE ESG



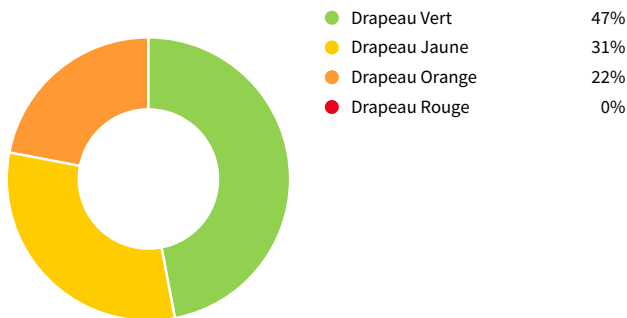
INDICATEURS ESG

| | |
|---|-------------|
| Note de qualité ESG* | 7,3 |
| Couverture de la notation (%) | 91.92% |
| Note ESG | AA |
| Note de controverse moyenne | 4,9 |
| Couverture de la notation (%) | 98.70% |
| Empreinte carbone (tonnes de CO2 / \$M ventes) | 99,3 |
| Couverture MSCI | 96.80% |

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



RÉPARTITION PAR INDICATEUR DE CONTROVERSE



SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

| Secteurs | % de revenu de portefeuille |
|------------------------------|-----------------------------|
| Jeux d'argent | 0,00% |
| Défense et armement | 0,04% |
| Divertissements pour adultes | 0,03% |
| Tabac | 0,02% |

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

| | Revenus des solutions à impact durable (M€) | % de revenus durables |
|--------------------------------|---|-----------------------|
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE | 33,4 | 56% |
| MERLIN Properties SOCIMI, S.A. | 28,8 | 94% |
| CTP N.V. | 27,4 | 82% |

INDICATEURS D'IMPACT

8%

32%

38%

80%

0%

Revenus des solutions à impact durable

Couverture MSCI: 100%

Signataires des GHG Science-Based Target

Couverture MSCI: 92%

Femmes au Conseil d'Administration

Couverture MSCI: 97%

Directeurs indépendants

Couverture MSCI: 93%

Non respect du Pacte Mondial des Nations Unies

Couverture MSCI: 99%

GLOSSAIRE ET AVERTISSEMENTS

CRITÈRES ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

* La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG.

| Lettre | CCC | B | BB | BBB | A | AA | AAA |
|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
| Note | 0 - 1.4 | 1.4-2.9 | 2.9-4.3 | 4.3-5.7 | 5.7-7.1 | 7.1-8.6 | 8.6-10 |

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le utilises des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des Scopes 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille. Les émissions de GES sont comparées aux ventes de chaque entreprise et ajustées avec le poids de sécurité dans le portefeuille.

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en pourcentage (%), c'est-à-dire le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.


AVERTISSEMENT


Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un service d'investissement ou un conseil en investissement ; il ne constitue ni une offre de produit, ni une quelconque incitation à l'achat ou à la vente. Les informations contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Elles ne constituent en aucune manière des recommandations personnalisées. Le lecteur ne saurait en tirer ni une recommandation d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Pareillement, le document ne saurait être considéré comme une incitation, sollicitation ou offre à investir dans les catégories d'actifs y mentionnés. Le lecteur est averti que la passation d'ordres de bourse requiert une parfaite connaissance de la réglementation et du fonctionnement des marchés. Avant d'investir, il doit avoir conscience des fluctuations rapides qui peuvent intervenir sur certains marchés et de leur caractère spéculatif ou de leur manque de liquidité. Certains actifs ou catégories d'actifs mentionnés dans le document peuvent ne pas être des investissements appropriés pour le lecteur. Dans certains cas, l'investissement effectué comporte même un risque de perte élevé indéterminable, susceptible d'excéder l'investissement initial. Par conséquent, avant de prendre une décision d'investir, le lecteur est tenu de s'adresser à son conseiller en investissements ou intermédiaire financier, pour obtenir des conseils personnalisés de manière à pouvoir apprécier les caractères des investissements envisagés et les risques particuliers inhérents à ces investissements, afin de déterminer si l'investissement envisagé est compatible avec son profil et ses objectifs d'investissement. Informations destinées aux investisseurs suisses : Ce compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et en Suisse par la "Swiss Financial Supervisory Authority (FINMA). Le prospectus et le Key Investor Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse, de

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

SCIENCE-BASED TARGETS

Les "Science-based targets" offrent aux entreprises une voie clairement définie vers une croissance à l'épreuve du temps en précisant de combien et à quelle vitesse elles doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont considérés comme "fondés sur la science" s'ils sont conformes aux objectifs de l'accord de Paris - limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les six indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion. **Femme au conseil d'administration** : Ce chiffre représente le pourcentage de femmes présentes au conseil d'administration des entreprises. **Membres indépendants au conseil** : Ce chiffre représente le pourcentage de membres du conseil d'administration qui répondent aux critères d'indépendance définis par MSCI. Pour les sociétés à directeur et conseil de surveillance, le calcul se base uniquement sur les membres du conseil de surveillance.

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



Le Pacte mondial des Nations Unies est un pacte non contraignant visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations unies est un cadre de principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Le Pacte mondial des Nations unies est la plus grande initiative mondiale en faveur du développement durable des entreprises, avec 13 000 entreprises participantes et autres parties prenantes dans plus de 170 pays, et poursuit deux objectifs : "Intégrer les dix principes dans les activités des entreprises à travers le monde" et "Catalyser des actions en faveur d'objectifs plus larges des Nations unies, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable (SDG)".

ESG LUXFLAG LABEL



LuxFLAG est une association sans but lucratif, indépendante, internationale créée au Luxembourg en juillet 2006. LuxFLAG a pour objectif de donner aux investisseurs l'assurance que les fonds qui portent son label intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à chaque étape de leur processus d'investissement.

